



PESSAC, le 7 décembre 2022

# **DECLARATION LIMINAIRE**

## **CONFERENCE NATIONALE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS**

**Monsieur le président,**

**Mesdames et messieurs les représentants de l'assemblée nationale et du Sénat,**

**Mesdames et messieurs les représentants des SDIS et de l'administration centrale,**

**Chers collègues,**

**Les sapeurs-pompiers ne sont pas des fonctionnaires comme tous les autres.**

**C'est la réponse du ministère de l'intérieur le 31 mai dernier au questionnaire du SNSPP-PATS sur les conditions de fin de carrière et de la réforme des retraites envisagée par le gouvernement.**

**Las, nous avons appris hier par la presse que finalement nous étions des salariés comme tous les autres. Le SNSPP PATS dénonce fermement le fond et la forme de ce message !**

**Nous devons être reçu par monsieur Darmanin en bilatérale dès le mois de juillet. C'est finalement Madame Cayeux, ministre déléguée aux collectivités locales, qui recevra, encore, toutes les organisations syndicales en collégiale.**

**Après la démission de cette dernière, à quoi devons-nous nous attendre ?**

**A quel moment pourrons nous exprimer nos inquiétudes et nos revendications devant un interlocuteur stable dans ses fonctions et qui se souciera de nous ?**

Devons-nous guetter les journaux pour connaître les intentions du gouvernement au sujet de la réforme ?

**NON, les sapeurs-pompiers ne sont pas des fonctionnaires comme tous les autres.**

Il est inacceptable qu'une carrière se poursuive au-delà d'un âge raisonnable pour des soldats du feu qui payent déjà de leur qualité de vie en retraite avec une espérance de vie plus basse que le reste des français.

Le SNSPP PATS veut rencontrer le ministre de l'intérieur en bilatérale comme il l'avait promis afin de faire connaître ses revendications et ses arguments.



[www.snspp-pats.com](http://www.snspp-pats.com)  
[contact@snspp-pats.fr](mailto:contact@snspp-pats.fr)



**SNSPP-PATS**

05.57.15.24.18  
6 rue Paul Éluard  
33600 PESSAC